



COMMUNIQUÉ
Paris, le 16/01/2023

CHÈQUE CARBURANT DE 100 € : « UNE RUSTINE SUR UNE ROUE EN BOIS », POUR L'ASSOCIATION « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES ».

Ce lundi 16 janvier 2023 entre en vigueur l'indemnité carburant de 100 € voulue par le gouvernement d'Elisabeth BORNE pour pallier la suppression le 31 décembre dernier de la ristourne gouvernementale à la pompe et faire face à la nouvelle flambée du prix des carburants. Destinée aux « travailleurs modestes » ne pouvant se passer de leur voiture pour exercer leur profession, cette aide ne devrait toucher qu'environ 10 millions d'automobilistes sur les 40 millions que compte la France.

L'association « 40 millions d'automobilistes » dénonce une mesure trop restrictive qui ne pourra nullement compenser la perte du pouvoir d'achat des usagers de la route due à l'inflation galopante et à la flambée du coût des énergies. Pour l'association, seule une véritable baisse de la fiscalité sur les carburants routiers pourrait permettre aux Français de maintenir la tête hors de l'eau et préserver leur mobilité.

« Les Français ont plongé dans 2023 avec le sentiment d'être braqués à la station-service. Un *hold-up* de taxes qui place la France au troisième rang européen au concours de l'étranglement fiscal des automobilistes. Deux euros par litre de carburant, pour une minorité ce n'est qu'un chiffre ; pour d'autres c'est un seuil, un cap, un plafond qui est en train d'être percé », commente Pierre CHASSERAY, délégué général de « 40 millions d'automobilistes », dans une tribune publiée aujourd'hui dans le *JDD*.

« La fin de l'aide gouvernementale de 30 centimes à la pompe pour tous remplacée par une indemnité réservée à une minorité n'est qu'une mesurette politique visant à calmer l'opinion publique, une rustine sur une roue en bois. Mais les automobilistes que nous sommes n'attendent pas un chèque en blanc ; la seule mesure qui permettrait de préserver la mobilité de tous les usagers, c'est une réforme de la fiscalité sur les carburants routiers », estime Philippe NOZIERE, président de l'association.

Concrètement, l'association propose d'une part de réduire le taux de la TVA à 5,5 % pour diminuer le coût pour le consommateur et, d'autre part, d'augmenter légèrement le montant de la TICPE (Taxe intérieure de Consommation sur les Produits énergétiques), pour compenser une partie des pertes de recettes pour l'État et les collectivités.



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com

➔ **À propos de « 40 millions d'automobilistes »** 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.
www.40millionsdautomobilistes.com